



N° 972 du 08 juillet 2026 Prix 250 F cfa

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



Crise au Moyen-Orient

# L'APA adopte la stratégie de Lomé

P.3



PASH-MUT  
Le Togo tourne la page d'un projet en difficulté... P.2

Transport aérien  
**Lomé en première ligne pour des billets d'avion moins chers** P.6



L'OTR déploie sa campagne nationale pour le civisme fiscal P.4



Yas Togo décroche les certifications ISO 14001 et ISO 45001  
**Une nouvelle consécration pour son engagement durable** P.4



Yas Togo engagé pour la sécurité et le bien-être est certifié ISO 45001

Yas Togo franchit une étape majeure en obtenant cette certification

PASH-MUT

## LE TOGO TOURNE LA PAGE D'UN PROJET EN DIFFICULTÉ...

Le gouvernement togolais et la Banque mondiale ont décidé de mettre un terme, de manière anticipée, au Projet d'Amélioration de la Sécurité Hydrique en Milieu Urbain au Togo (PASH-MUT), trois ans seulement après son lancement. Loin de traduire un renoncement aux ambitions du pays en matière d'accès à l'eau potable, cette décision s'inscrit dans une logique de bonne gouvernance, de maîtrise des finances publiques et de refondation de la stratégie nationale de sécurité hydrique.

Approuvé le 30 mars 2023 pour une durée de six ans, le PASH-MUT bénéficiait d'un financement de 100 millions de dollars de la Banque mondiale. Le projet visait à répondre aux besoins croissants en eau potable dans le Grand Lomé à travers l'extension et la réhabilitation d'environ 200 kilomètres de réseau de distribution, la construction d'un château d'eau à Cacavelli, la réalisation de systèmes autonomes d'alimentation en eau potable dans les zones périphériques, le renforcement des infrastructures d'assainissement

ainsi que l'amélioration des performances de la Société Togolaise des Eaux (TdE), notamment par la réduction des pertes d'eau sur le réseau.

Cependant, la mise en œuvre du programme a rapidement été confrontée à une succession de difficultés administratives et techniques ayant fortement ralenti son exécution. Plusieurs procédures de passation des marchés ont été remises en cause à la suite de contrôles techniques et administratifs. Le marché relatif au contrat basé sur la performance destinée à réduire les pertes d'eau de la TdE a notamment été annulé après l'identification d'une offre financière jugée anormalement basse, susceptible de compromettre la qualité des prestations. Les vérifications ont également révélé des insuffisances liées à la situation administrative et aux références techniques d'un membre du groupement concerné.

D'autres contentieux sont venus complexifier davantage l'exécution du projet. Une dénonciation examinée par l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) concernant le mar-

ché des forages stratégiques a conduit à des investigations sur les antécédents techniques d'un opérateur impliqué, retardant encore le calendrier des activités.



À ces difficultés se sont ajoutées des contraintes de gouvernance. Les contrats de l'équipe de l'Unité de Gestion du Projet, arrivés à échéance le 31 décembre 2025, n'ont pas été renouvelés, entraînant une réorganisation du dispositif de pilotage. Cette situation a contribué à ralentir davantage la mise en œuvre du programme.

Au terme de près de trois années d'exécution, le taux global de décaissement n'atteignait qu'environ 9 %, un niveau jugé insuffisant au regard des objectifs fixés et

publique en veillant à ce que chaque financement mobilisé produise les résultats attendus. Elle ouvre ainsi la voie à une réorganisation de la politique nationale de sécurité hydrique, avec la préparation d'un « Pacte pour l'eau » destiné à redéfinir les priorités d'investissement, accélérer les projets structurants et inscrire le Togo dans la nouvelle initiative mondiale « Water Forward » portée par la Banque mondiale.

Au-delà de la clôture du PASH-MUT, les objectifs demeurent inchangés : garantir un accès durable à l'eau potable à une population urbaine en constante expansion, renforcer les infrastructures du secteur et assurer une utilisation plus performante des ressources publiques ainsi que des financements consentis par les partenaires techniques et financiers. Cette nouvelle orientation marque la volonté des autorités de privilégier des projets mieux structurés, exécutés avec davantage de rigueur et capables de produire un impact concret au bénéfice des populations.

LM

Budget 2026

## LE TOGO RENFORCE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE GENRE

Le Togo franchit une nouvelle étape dans l'intégration de l'égalité de genre au cœur de ses politiques publiques. Entre 2025 et 2026, les dépenses sensibles au genre enregistrent une progression de 35,72 %, passant de 45,24 milliards à 61,4 milliards de francs CFA. Cette augmentation traduit une volonté affirmée des pouvoirs publics de faire de l'équité sociale et de l'investissement dans le capital humain un axe majeur de la stratégie nationale de développement.

Au-delà de l'évolution des chiffres, cette orientation

budgétaire reflète une transformation progressive de la planification économique. L'État privilégie désormais des interventions ciblées visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, en concentrant les efforts sur des secteurs sociaux jugés prioritaires. Cette approche marque le passage d'une politique généraliste à une budgétisation davantage fondée sur les besoins spécifiques des populations.

L'un des principaux leviers de cette dynamique est le Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique sub-

saharienne plus (WEDD+). Ce programme ambitionne de renforcer les capacités économiques et sociales des femmes en améliorant leur accès aux ressources productives, à l'emploi, à l'entrepreneuriat et aux espaces de décision. L'objectif dépasse la simple assistance sociale pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités et favoriser une autonomisation durable.

Parallèlement, le gouvernement accroît les ressources consacrées à la santé de la mère et de l'enfant. Cet effort budgétaire traduit la reconnaissance du rôle stratégique

de la santé maternelle et infantile dans le développement du pays. En améliorant les services destinés aux femmes et aux enfants, les autorités entendent agir à la fois sur la réduction de la mortalité, le bien-être des ménages et le développement du capital humain.

Cette hausse significative des dépenses sensibles au genre témoigne ainsi d'une montée en puissance de cette approche dans l'architecture budgétaire nationale. Elle illustre la volonté de faire du genre un véritable critère d'allocation des ressources publiques, en inscrivant cette dimension au cœur de l'action gouvernementale plutôt qu'en marge des politiques sectorielles.

L'enjeu ne réside toutefois pas uniquement dans l'importance des montants enga-

gés, mais également dans leur capacité à produire des résultats concrets. L'efficacité de ces investissements dépendra de leur mise en œuvre, de leur suivi et de leur impact réel sur la réduction des inégalités, l'amélioration des conditions de vie des femmes et le renforcement de leur participation au développement économique et social. Avec une enveloppe de plus de 61 milliards de francs CFA consacrée aux dépenses sensibles au genre en 2026, le Togo confirme son ambition d'inscrire durablement l'égalité entre les femmes et les hommes parmi les priorités de l'action publique. Cette progression budgétaire constitue un signal fort de l'évolution des politiques nationales vers un développement plus inclusif et plus équitable.



## Crise au Moyen-Orient

**L'APA ADOPTE LA STRATÉGIE DE LOMÉ**

Réunis à Lomé le vendredi 3 juillet 2026 pour une conférence ministérielle extraordinaire de l'Alliance Politique Africaine (APA), les ministres des Affaires étrangères et représentants d'une vingtaine de

l'aggravation des tensions géopolitiques et militaires au Moyen-Orient, estimant que leurs conséquences dépassent largement le cadre régional pour affecter directement les économies africaines, la sécu-



pays africains ainsi que plusieurs partenaires du Moyen-Orient ont adopté une déclaration finale ambitieuse appelant à une réponse africaine coordonnée face aux répercussions de la crise au Moyen-Orient. La rencontre, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est déroulée en présence du Président de la République de Sierra Leone, Julius Maada Bio, également Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Au terme de leurs travaux, les participants ont exprimé leur profonde préoccupation face à

rité maritime internationale, les chaînes d'approvisionnement, les marchés énergétiques ainsi que la sécurité alimentaire du continent. Dans leur déclaration, les ministres soulignent que la crise fragilise les économies africaines à travers la hausse des prix de l'énergie, les perturbations des échanges commerciaux et les pressions inflationnistes. Ils alertent également sur les risques sécuritaires, notamment l'expansion des menaces transnationales, la déstabilisation régionale et l'intensification des rivalités géostratégiques susceptibles d'avoir des répercussions directes sur l'Afrique.

Face à ces défis, les membres de l'APA plaident pour un renforcement de la résilience économique du continent. Ils recommandent notamment la diversification des économies africaines, l'accélération de l'industrialisation, le développement du commerce intra-africain à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le renforcement de la souveraineté

La conférence a également lancé un appel fort en faveur de la désescalade au Moyen-Orient. Les ministres condamnent les violences contre les populations civiles, exhortent toutes les parties à faire preuve de retenue et réaffirment que seule la voie du dialogue et de la diplomatie peut garantir une paix durable. Ils saluent les initiatives diplomatiques engagées, notamment

entre l'Afrique et les pays du Moyen-Orient. Les ministres estiment que la participation des États de cette région aux travaux de Lomé ouvre la voie à des concertations régulières sur les questions de paix, de sécurité, d'énergie, de commerce, d'agriculture, d'innovation et de développement.

En clôturant leurs travaux, les membres de l'Alliance Politique Africaine ont salué le lea-



énergétique ainsi que l'accélération des investissements dans les infrastructures, les énergies renouvelables, la transformation agroalimentaire et les réserves stratégiques.

Sur le plan sécuritaire, les participants appellent les États africains à adapter leurs dispositifs de défense face aux nouvelles menaces hybrides, notamment le terrorisme, la cybersécurité, la désinformation et la protection des infrastructures critiques. Ils réitèrent également la nécessité pour l'Afrique de bâtir une autonomie stratégique en matière de défense et de sécurité.

les efforts de médiation ayant conduit au rapprochement entre les États-Unis et l'Iran, tout en encourageant la poursuite des négociations et des consultations afin de consolider les acquis obtenus.

Les participants mettent aussi en avant la nécessité de préserver la sécurité des voies maritimes internationales, notamment le détroit d'Ormuz, le détroit de Bab el-Mandeb, la mer Rouge et le canal de Suez, considérés comme des infrastructures stratégiques essentielles à la stabilité économique mondiale.

L'un des principaux acquis de cette conférence réside dans le renforcement du dialogue

dership du Togo dans l'organisation de cette rencontre internationale ainsi que l'engagement constant du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, en faveur du dialogue, de la paix et de la coopération internationale. Ils ont convenu de poursuivre les consultations sur l'évolution de la crise au Moyen-Orient et ont décidé d'œuvrer à la création d'un Cadre de dialogue stratégique Afrique-Moyen-Orient, destiné à renforcer la coopération entre les deux régions autour des enjeux de sécurité, de stabilité et de développement partagé.

**El Hadj Bouraïma**

## Tolérance zéro dans la fonction publique

**LE TOGO ENGAGE UNE RUPTURE CONTRE LA FRAUDE ADMINISTRATIVE**

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la moralisation de l'administration togolaise. Avec le licenciement de 45 fonctionnaires reconnus coupables de fraude, de complicité de fraude ainsi que de détention et d'usage de faux diplômes, les autorités affichent désormais une volonté de faire prévaloir la rigueur sur les pratiques qui fragilisent depuis des années la crédibilité de l'État.

L'arrêté n°1010/PC/MFPTDS/SG, signé le 21 avril 202- par le ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social, ne laisse place à aucune ambiguïté. Les agents concernés sont licenciés sans suspension de leurs droits à pension, conformément au statut général de la fonction publique, pour des faits qualifiés de fraude, de complicité de fraude, de détention et d'usage de faux diplômes. La décision intervient à l'issue des rap-

ports d'authentification des diplômes, lesquels ont permis d'établir les irrégularités constatées dans les dossiers des intéressés.

Au-delà de la sanction individuelle, cette décision traduit un changement de paradigme dans la gestion des ressources humaines de l'administration publique. Elle envoie un signal fort à tous ceux qui seraient tentés de contourner les règles d'accès à la fonction publique. Désormais, la possession de faux diplômes ou toute tentative de fraude documentaire expose leurs auteurs à des sanctions administratives sévères, auxquelles pourront s'ajouter des poursuites judiciaires.

Cette mesure s'inscrit dans une dynamique plus large de restauration de l'autorité de l'État et de promotion d'une administration fondée sur le mérite, la compétence et l'intégrité. Pendant longtemps, les dénonciations relatives à l'utilisation de faux diplômes ont alimenté le débat public, susci-

tant un sentiment d'injustice chez de nombreux jeunes diplômés qui accèdent aux concours et aux recrutements par la voie régulière. En procédant à ces licenciements, les pouvoirs publics réaffirment que les règles de recrutement ne sauraient être contournées sans conséquences.

L'enjeu dépasse la simple gestion disciplinaire. La qualité du service public dépend directement de la compétence des agents qui le composent. Lorsqu'un fonctionnaire obtient son poste grâce à des documents falsifiés, c'est toute la chaîne administrative qui s'en trouve fragilisée. Les citoyens perdent confiance dans les institutions, tandis que les agents recrutés honnêtement voient leurs efforts dévalorisés. Restaurer cette confiance passe donc par une application stricte des textes et par une lutte constante contre toutes les formes de fraude.

Cette décision pourrait également produire un effet dissua-

sif durable. Les administrations, les établissements de formation et les futurs candidats aux concours publics savent désormais que les procédures d'authentification des diplômes sont appelées à se renforcer. Les contrôles ne s'arrêtent plus à la phase de recrutement ; ils peuvent intervenir plusieurs années après l'intégration dans la fonction publique, avec des conséquences pouvant aller jusqu'au licenciement.

Le message adressé aux gestionnaires des ressources humaines est tout aussi clair. La vigilance doit devenir permanente à chaque étape des recrutements, depuis la réception des dossiers jusqu'à la validation définitive des candidatures. L'objectif est d'empêcher que des irrégularités puissent encore s'introduire dans le système administratif.

Au-delà des sanctions, cette opération participe à la construction d'une administration plus crédible et plus performante. Les partenaires techniques et financiers, tout comme les investisseurs, accordent une importance croissante à la qualité de la gouvernance publique. Une fonction publique assainie

constitue ainsi un facteur de confiance pour l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels.

Cette fermeté ouvre également la voie à une nouvelle culture administrative où le mérite devient le principal critère de promotion sociale. Les jeunes diplômés qui investissent plusieurs années dans leurs études peuvent y voir un encouragement : leurs efforts sont désormais mieux protégés face à ceux qui chercheraient à accéder illégalement aux emplois publics.

En choisissant d'appliquer les textes avec rigueur, les autorités donnent un signal qui dépasse largement les 45 cas concernés. Elles rappellent que l'administration publique est appelée à être exemplaire et que les pratiques de fraude, longtemps dénoncées, ne peuvent plus être tolérées. Cette évolution marque une étape importante dans l'assainissement de la fonction publique et dans la volonté de bâtir une administration où la compétence, l'éthique et le respect des règles constituent désormais des exigences incontournables.

**LM**

## Yas Togo décroche les certifications ISO 14001 et ISO 45001

### UNE NOUVELLE CONSÉCRATION POUR SON ENGAGEMENT DURABLE

**Y**as Togo franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de performance responsable. Le premier réseau mobile au Togo et dans la zone UEMOA annonce l'obtention des certifications internationales ISO 14001 et ISO 45001, consacrant ses efforts en matière de protection de l'environnement, de santé et de sécurité au travail.

Ces deux distinctions viennent reconnaître la mise en place par l'opérateur d'un système de management conforme aux standards internationaux les plus exigeants. À travers la



certification ISO 14001, Yas Togo démontre l'efficacité de son dispositif de gestion environnementale et son engagement à réduire l'impact écologique de ses activités. L'entreprise entend ainsi inscrire durablement ses opérations dans une démarche respectueuse de l'environnement, en privilégiant des pratiques responsables au bénéfice des générations futures.

La certification ISO 45001 vient, quant à elle, récompenser les actions engagées par Yas Togo pour garantir un cadre de travail sécurisé et sain à ses collaborateurs. Elle témoigne de l'existence de processus rigoureux destinés à identifier, prévenir et réduire les risques professionnels, plaçant la sécurité des employés au cœur des priorités de l'entreprise.

Pour Yas Togo, l'obtention simultanée de ces deux certifications internationales constitue le résultat d'une mobilisation collective de ses équipes et confirme son ambition de maintenir des standards élevés dans la conduite de ses activités. Filiale du groupe AXIAN Telecom, l'opérateur réaffirme ainsi sa volonté d'allier innovation technologique, responsabilité sociale et développement durable.

« La certification ISO 14001 atteste de nos efforts continus pour réduire notre impact sur l'environnement et adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. La certification ISO 45001, quant à elle, reflète notre engagement à offrir un environnement de travail sûr et sain à nos collaborateurs. Ces deux certifications représentent bien plus que des distinctions officielles : elles incarnent notre dévouement à l'excellence et à la responsabilité au sein de Yas Togo filiale du groupe AXIAN Telecom », a déclaré Pierre-Antoine Legagneur, Directeur général de Yas Togo.

Ces nouvelles reconnaissances confortent le positionnement de Yas Togo comme un acteur majeur du secteur des télécommunications au Togo et dans la sous-région. Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans l'espace UEMOA, l'entreprise poursuit son objectif de devenir une référence en matière de qualité de service, tout en intégrant les exigences environnementales et sociales dans son développement.

Présent dans dix marchés africains, dont le Togo, à travers ses différentes filiales, AXIAN Telecom poursuit une stratégie fondée sur l'investissement dans les infrastructures numériques, les réseaux mobiles et fixes ainsi que les services financiers mobiles. Avec plus de 44 millions de clients, le groupe figure parmi les principaux opérateurs télécoms du continent et place la durabilité au cœur de son modèle de croissance.

## L'OTR DÉPLOIE SA CAMPAGNE NATIONALE POUR LE CIVISME FISCAL

**L'**OTR déploie sa campagne nationale pour le civisme fiscal

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a engagé une vaste campagne nationale de sensibilisation au civisme fiscal qui s'étendra progressivement à l'ensemble du territoire togolais. À travers cette initiative de proximité, l'administration fiscale et douanière entend aller à la rencontre des populations dans toutes les régions, préfectures et localités du pays afin de renforcer la confiance

l'administration et les usagers. En parallèle de cette tournée nationale, l'OTR poursuit également ses cadres d'échanges avec les contribuables. Le 2 juillet dernier, une nouvelle session de « 45 min avec l'OTR » a ainsi permis aux importateurs, exportateurs et autres opérateurs économiques de mieux comprendre les procédures contentieuses à la Direction des Opérations Douanières Lomé-Port, les voies de recours existantes ainsi que les bonnes pratiques permettant de sécu-

miques et l'administration. Les responsables de l'OTR ont présenté les dispositifs de dénonciation des actes de corruption, les mécanismes de recours ainsi que les différents canaux d'information mis à la disposition des usagers, réaffirmant la politique de tolérance zéro de l'institution face aux pratiques frauduleuses.

Au-delà des échanges techniques, la campagne met en avant un message essentiel : les recettes fiscales et douanières constituent le socle du fi-



entre les contribuables et l'institution, promouvoir le consentement volontaire à l'impôt et rappeler le rôle central des recettes publiques dans le financement du développement national.

Cette seconde phase de la tournée nationale illustre la volonté

riser leurs opérations. Cette initiative traduit la volonté constante de l'institution de renforcer l'information, la transparence et l'accompagnement des usagers.

Sur le terrain, la campagne poursuit son déploiement à travers les différentes régions du

nancement des politiques publiques. Chaque impôt acquitté et chaque droit de douane perçu participent directement à la construction des routes, des écoles, des centres de santé, des infrastructures d'accès à l'eau potable et à l'électricité, ainsi qu'au financement des nombreux programmes sociaux et économiques portés par l'État.

En renforçant le civisme fiscal, l'OTR contribue ainsi à consolider les ressources internes du pays, aujourd'hui considérées comme un levier majeur de la souveraineté financière du Togo. Les recettes mobilisées alimentent le budget national et permettent la réalisation des grands projets d'infrastructures, le renforcement des services publics et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Cette vaste campagne est appelée à se poursuivre dans les prochaines semaines afin de couvrir progressivement toutes les régions et l'ensemble des préfectures du pays. À travers cette démarche nationale de proximité, l'Office Togolais des Recettes confirme son ambition de bâtir une administration moderne, accessible et à l'écoute des citoyens. En misant sur le dialogue, la pédagogie et la transparence sur toute l'étendue du territoire, l'institution entend faire du civisme fiscal un engagement partagé par tous les Togolais, au service du développement économique, social et durable du pays.



de l'OTR de construire une administration davantage tournée vers les citoyens. En multipliant les échanges directs avec les autorités locales, les opérateurs économiques, les leaders communautaires, les organisations professionnelles et les populations, l'institution privilégie une approche fondée sur l'écoute, la pédagogie et la transparence. L'objectif est d'expliquer les droits et obligations des contribuables, de répondre aux préoccupations exprimées sur le terrain et de renforcer une culture fiscale fondée sur la responsabilité citoyenne.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation des relations entre

pays. Après plusieurs étapes dans la région des Plateaux, les équipes de l'OTR ont successivement rencontré les populations des préfectures de Kpélé, Danyi, Wawa, Amou, Ogou et Akébou. Partout, les échanges ont porté sur le civisme fiscal, les procédures fiscales et douanières, la lutte contre la fraude et la corruption, ainsi que sur les différents mécanismes mis en place pour améliorer les relations entre l'administration et les contribuables.

À Badou, dans la préfecture de Wawa, les discussions ont notamment permis d'aborder les incompréhensions ayant parfois marqué les relations entre certains opérateurs écono-

## PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 06 AU 12 JUILLET 2026

## L'UE RENFORCE LA SÉCURITÉ MARITIME DU TOGO

L'Union européenne (UE) poursuit son appui au renforcement des capacités sécuritaires du Togo. Le Conseil de l'UE a approuvé une nouvelle mesure d'assistance de 5 millions d'euros, soit environ 3,3 milliards de FCFA, destinée à la marine nationale dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix (FEP).

Cette enveloppe financera l'acquisition d'équipements de surveillance, de communication, de maintenance, de soutien logistique et d'intervention afin d'améliorer la sécurisation des espaces maritimes. Bruxelles précise que ces équipements ne sont pas destinés à un usage létal, mais visent à renforcer l'efficacité opérationnelle de la marine togolaise.

Avec cette nouvelle contribution, l'assistance accordée au Togo au titre de la



Facilité européenne pour la paix atteint désormais 15 millions d'euros, soit près de 9,8 milliards de FCFA. Elle vient compléter les 10 millions d'euros mobilisés en juillet 2025 pour soutenir les Forces armées togolaises dans la lutte contre l'extrémisme violent dans la région des Savanes.

À travers ce nouvel appui, l'Union européenne réaffirme son engagement aux côtés du Togo pour renforcer la sécurité dans le golfe de Guinée, confronté à la piraterie, aux trafics illicites et à la criminalité transnationale. Cette assistance s'inscrit dans le cadre de l'Architecture de Yaoundé et de l'Initiative de sécurité et de défense de l'UE pour le golfe de Guinée, tout en illustrant le renforcement du partenariat stratégique entre Lomé et Bruxelles en faveur de la paix, de la stabilité et de la sécurité régionales.

La rédaction

**PHARMACIE ADONAI**  
Face motel plantation, entre commissariat d'agoè et FIL O Parc, 03 BP31008  
22 50 04 05

**PHARMACIE ADOUNI**  
Vakposito logogome, carrefour AISED  
70 39 39 39

**PHARMACIE AJP-ABOLAVE**  
Djagblé sur la route d'Abolavé à 50 m de la CEET Djagblé  
93506360

**PHARMACIE AKOFA**  
2030, avenue maman ndanida amotivé, BP 514  
22 40 66 68

**PHARMACIE AMEN**  
Marché Adétikopé, près de l'Eglise Catholique Christ-Roi  
90 88 55 88

**PHARMACIE AVE MARIA**  
Carrefour CHU Tokoin face station-service BP 80283  
22 22 33 01

**PHARMACIE AVEPOZO**  
A 600m restaurant Alice, Bè-kome, avépozo, 04 BP 353 Lomé 04  
22 27 04 86

**PHARMACIE BESDA**  
Adidogomé Aménopé, Route de Kpalimé  
22 51 05 29

**PHARMACIE CHRIST ROI**  
Raffinerie vers le petit marché, kagomé, BP 1409  
22 27 46 66

**PHARMACIE CONSEIL**  
Carrefour du CEG Sagbado Logoté  
93 10 92 92

**PHARMACIE DE L'AEROPORT**  
631, bd ; du haho, imm ; SITO, hédzranawoé, BP 3717  
90 04 85 15

**PHARMACIE DE L'EDEN**  
Route d'Anèho, face à la cité Baguida  
70 42 13 98

**PHARMACIE DE LA CITE**  
Bd ; du 30 Août cité n'danida BP 8461  
22 25 01 25

**PHARMACIE DE LA LIBERATION**  
199 avenue de la libération, tokoin trésor, BP 12045  
22 22 25 25

**PHARMACIE DE LA MAIRIE**  
Nyékonakpoè, en face de la mairie centrale  
91032121

**PHARMACIE DE LA MARINA**  
Sur la RN2, BD du Mono en face de la poste frontière d'Aflao Kodjoviakopé  
22214846

**PHARMACIE DELALI**  
Face CMS de cacaveli, 04 BP 225  
93 64 53 72

**PHARMACIE DES LILAS**

7 rue de kégué, en face du camp, BP 31000  
22 42 29 16

**PHARMACIE DIVINA GRACIA**  
Agoè fiovi, rond point Cool Catche  
93 83 91 00

**PHARMACIE DODJI**  
Ségbé Akato, Immeuble Akato Plage non loin de l'église Catholique d'Akato  
70291677

**PHARMACIE DU CENTRE**  
46, Rue de la Grace assivito, face ex-château, BP 373  
22 21 83 30

**PHARMACIE DU POINT E**  
506, rue 129, Aflao Gakli, djidjolé, 08 BP 8589  
22 51 91 71

**PHARMACIE ECLAIR**  
Rue avénou, bè ahligo, BP 81297  
22 22 75 11

**PHARMACIE EPIPHANIA**  
Rue Lapampa, carrefour Agbénadon, Adidogomé, 04 BP 30446  
70 40 10 52

**PHARMACIE EVA**  
Sanguéra, non loin de T'OIL  
92163232

**PHARMACIE EXCELLENCE**  
Sur la voie de la CEDEAO, Agoè Emakpoe, 05 BP 977  
22 51 77 87

**PHARMACIE GBOSSIME**  
405, Bd. De la Kara, Gbossime, BP 80859  
22 22 50 50

**PHARMACIE GRATITUDE**  
Grand contournement non loin du carrefour avinato à 100m de la clinique OASIS  
92 18 94 85

**PHARMACIE INTERNATIONALE**  
1180, boulevard du Haho, Angle Nord, Assi yéyé Hédzranawoé, BP 1344  
22 26 89 94

**PHARMACIE IRIS**  
Amadahomé, Imm. Havon, non loin de la station de service CAP, Rue 50 m à côté de Casses Auto  
91684804

**PHARMACIE KLOKPE**  
Derrière la Foire Togo 2000  
96801003

**PHARMACIE LA BARAKA**  
Agoè Logopé, non loin de l'Ecoke la BRUYERE à proximité du camp GP  
90 17 49 28

**PHARMACIE LA MISERICORDE**  
52, Boulevard, de l'Oti, Bè-kpota, BP 8223  
96 80 09 45

**PHARMACIE LA NOUVELLE TULIPE**  
Rte de Mission-Tové, près de la Station CAP Agoè-légbassito  
99 47 00 70

**PHARMACIE LAUS DEO**  
Route de Léo 2000, face clinique Bethesda, Adidoadin, 05 BP 21  
22 25 15 05

**PHARMACIE LE BON SAMARITAIN**  
Rue Pa de Souza, près Hôpital de Bè, BP 616  
22 21 45 30

**PHARMACIE LIDDY**  
Agoè - Dikamé, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp Fir  
70901960

**PHARMACIE MAELYS**  
10620, boulevard Malfakassa, en face de NETADI, Bè Kpota, BP 604  
22 27 60 19

**PHARMACIE MAINA**  
Marché Agoè-Assiyéyé  
70 43 65 34

**PHARMACIE NATION**  
Totsi en face de l'agence ECOBANK  
22 25 99 65

**PHARMACIE PRINCIPALE**  
Rte d'Anèho Kpogan Yovo Kopé  
90826767

**PHARMACIE PROVIDENCE**  
Boulevard Jean-Paul II  
91 14 88 88

**PHARMACIE SAINT PHILIPPE**  
Zanguéra, Route Lomé-Kpalimé, près de la station de service OANDO  
90 67 33 24

**PHARMACIE SAINT SYLVESTRE**  
Sanguéra, Quartier Sanyramé, non loin du rond-point Sanyramé  
93515198

**PHARMACIE SANTE**  
674, rue du chemin de fer, 01 BP 1236  
22 21 58 41

**PHARMACIE SIKA**  
DJAGBLE, Hiheatro à 200m du complexe scolaire la Persévérance, Rte Akakpoe - Gbamakopé  
92620651

**PHARMACIE TCHEP'SON**  
Face terminal du Sahel, Agoè zongo  
96 90 04 64

**PHARMACIE UNIVERS SANTE**  
Bd. GNASSIMGBE Eyadéma, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS  
22 61 81 43

**PHARMACIE VERTE**  
Avenue du RPT Bè Klikamé, BP 81297  
22 25 03 26

**PHARMACIE VITAFLORE**  
Baguida, BP 80531  
22 27 06 36

**PHARMACIE VITAS**  
Agoè Assiyéyé, 13 BP 2044  
22 25 63 43

**PHARMACIE ZOSSIME**  
Zossimé, route de Sanguéra près du marché de Zossimé  
99 99 80 75.

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma  
Contact: 90 04 71 59  
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Péages routiers-soutien au transport et à l'économie

## LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS RÉDUIT LES TARIFS DES BUS ET POIDS LOURDS

Le gouvernement togolais engage un nouvel ajustement de sa politique tarifaire sur le réseau routier national. Par un arrêté interministériel signé le 1er juillet 2026, les ministres en charge des Travaux publics et des Infrastructures, des Finances et du Budget, de l'Économie et de la Veille stratégique, du Commerce et du Contrôle de la qualité ainsi que des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales ont revu à la baisse les tarifs de franchissement des postes de péage pour plusieurs catégories de véhicules, notamment les bus, autocars et poids lourds.

Cette décision, qui est entrée en vigueur à compter du 2 juillet 2026 à 23h59 sur l'ensemble du territoire national, vise à adapter les droits d'usage de la route tout en préservant les capacités de financement de l'entretien du réseau routier assuré par la Société autonome de financement de l'entretien



routier (SAFER).

Dans le détail, les tarifs applicables aux engins à deux roues, aux tricycles, aux véhicules légers ainsi qu'aux minibus de 9 à 15 places demeurent inchangés, respectivement fixés à 50 FCFA, 100 FCFA et 500 FCFA. En revanche, les transports de plus grande capacité bénéficient d'une baisse

des coûts de passage. Le tarif des bus et autocars passe ainsi de 1 500 à 1 400 FCFA. Les poids lourds à deux essieux voient leur péage ramené de 2 500 à 2 400 FCFA, tandis que ceux à trois essieux ainsi que ceux de quatre et cinq essieux passent de 3 000 à 2 800 FCFA. Les véhicules de six et sept essieux paieront désor-

mais 3 300 FCFA au lieu de 3 500 FCFA, et ceux de huit essieux et plus 4 700 FCFA contre 5 000 FCFA auparavant.

Pour permettre l'application effective de ces nouveaux ta-

rifs, la SAFER a procédé dès le 2 juillet à la mise à jour de son système informatique et à la reprogrammation de l'ensemble des terminaux de paiement installés dans les postes de péage. L'entreprise publique invite les usagers à se présenter aux guichets avec la monnaie correspondante

exactement au montant dû afin de faciliter les opérations et d'éviter tout ralentissement aux barrières de péage.

Cette révision tarifaire abroge les dispositions de l'arrêté interministériel du 25 juillet 2022 qui régissait jusqu'à présent les droits de franchissement des postes de péage. Elle traduit la volonté des autorités de concilier le financement durable de l'entretien des infrastructures routières avec la nécessité d'alléger les charges supportées par les opérateurs du transport de voyageurs et de marchandises, dont les coûts d'exploitation influencent directement les prix des biens et des services.

En réaffirmant son engagement en faveur de la fluidité du trafic et de la qualité du réseau routier national, la SAFER souligne que ces infrastructures demeurent un levier essentiel du développement économique du Togo. La baisse ciblée des tarifs appliqués aux véhicules de transport collectif et aux poids lourds pourrait ainsi contribuer à améliorer la compétitivité du secteur logistique et à renforcer les échanges sur l'ensemble du territoire.

La rédaction

Transport aérien

## LOMÉ EN PREMIÈRE LIGNE POUR DES BILLETS D'AVION MOINS CHERS

Le Togo entend jouer un rôle moteur dans la transformation du transport aérien en Afrique de l'Ouest. En accueillant, début juillet à Lomé, la première réunion du Comité de supervision économique du transport aérien de la CEDEAO (ECATEOC), le pays a réaffirmé son engagement en faveur d'une baisse durable des coûts du transport aérien, avec l'ambition de renforcer l'intégration régionale, d'améliorer la compétitivité des compagnies et de rendre les billets d'avion plus accessibles aux populations.

Au cœur des échanges figurait la mise en œuvre de la réforme communautaire adoptée en décembre 2024 à Abuja par les chefs d'État de la CEDEAO, qui prévoit notamment une réduction d'au moins 25 % des redevances passagers et de sécurité ainsi que la suppression de plusieurs taxes jugées pénalisantes pour le développement du secteur. Cette réforme intervient dans un contexte où le coût du transport aérien dans l'espace communautaire demeure parmi les plus élevés au monde, dépassant de 85 % les moyennes mondiales pour les vols régionaux et de 82 % pour les liaisons internationales. À cette occasion, le Togo a franchi un pas supplémentaire en annonçant une mesure na-

tionale particulièrement ambitieuse destinée à attirer davantage de compagnies aériennes. Le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), le lieutenant-colonel Idrissou

proposés aux voyageurs. Pour les autorités togolaises, un environnement plus attractif pour les compagnies aériennes constitue un levier essentiel pour consolider la po-

accusent encore du retard dans la transposition des nouvelles dispositions. C'est précisément pour accélérer ce processus que l'ECATEOC a été mis en place. L'instance est chargée de suivre l'application des décisions communautaires, d'établir un

les principaux obstacles au développement de l'aviation africaine restent liés à la gouvernance et aux pratiques protectionnistes. Selon lui, les engagements pris par la CEDEAO constituent une avancée importante, mais leurs effets ne seront perceptibles que si tous les pays les appliquent de manière effective et coordonnée.

Au-delà de l'adoption des textes, plusieurs étapes techniques devront encore être franchies, notamment l'intégration des nouvelles grilles tarifaires dans les systèmes de réservation utilisés par les compagnies aériennes afin que les réductions fiscales soient effectivement répercutées sur les prix des billets.

Les perspectives présentées par les experts de la CEDEAO sont encourageantes. Une mise en œuvre complète de la réforme pourrait entraîner une baisse des tarifs aériens d'environ 40 %, tout en stimulant la demande de 20 à 30 %. Pour le Togo, qui multiplie les initiatives visant à renforcer son attractivité économique et logistique, cette dynamique représente une opportunité stratégique de consolider son rôle de hub régional et de contribuer à faire du transport aérien un véritable moteur de l'intégration économique ouest-africaine.

Tchabore



Ahabou Abdou, a annoncé une réduction spectaculaire des frais administratifs exigés pour l'installation d'une compagnie aérienne sur le territoire togolais. Ceux-ci passent d'environ 200 millions de francs CFA à seulement 3,5 millions de francs CFA, soit une baisse proche de 98 %. Cette décision vise à lever les obstacles à l'entrée de nouveaux opérateurs, à stimuler la concurrence et, à terme, à favo-

sition de Lomé comme plateforme régionale du transport aérien et soutenir les échanges économiques dans l'espace communautaire.

Si la réforme régionale fixe son entrée en vigueur au 1er janvier 2026, son application demeure toutefois inégale. Quelques pays, à l'image de la Côte d'Ivoire, ont déjà adopté des mesures pour réduire les redevances sur les vols intra-CEDEAO, tandis que d'autres

calendrier de mise en œuvre adapté aux réalités de chaque État membre et de rendre compte régulièrement aux chefs d'État de la CEDEAO.

Les professionnels du secteur estiment que la réussite de cette réforme dépendra avant tout de la volonté politique des États. Pour Kamil Al-Awadhi, vice-président régional de l'Association du transport aérien international (IATA) pour l'Afrique et le Moyen-Orient,

## EVALA 2026 : LE TOGO PRÉPARE UN ACCUEIL D'EXCELLENCE EN MOBILISANT 103 ÉTABLISSEMENTS ET PLUS DE 300 ACTEURS DU TOURISME

À quelques jours des festivités traditionnelles des Evala 2026, le ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts accélère les préparatifs afin d'offrir aux milliers de visiteurs attendus un accueil à la hauteur des ambitions du Togo en matière de développe-

ment touristique. Dans la préfecture de la Kozah, une vaste opération de contrôle, de sensibilisation et de renforcement des capacités vient d'être menée, illustrant la volonté des pouvoirs publics de faire des Evala bien plus qu'un rendez-vous culturel : une vitrine de l'hospitalité togolaise et du professionnalisme des acteurs du secteur.



ment touristique. Dans la préfecture de la Kozah, une vaste opération de contrôle, de sensibilisation et de renforcement des capacités vient d'être menée, illustrant la volonté des pouvoirs publics de faire des Evala bien plus qu'un rendez-vous culturel : une vitrine de l'hospitalité togolaise et du professionnalisme des acteurs du secteur.

Du 30 juin au 3 juillet 2026, les équipes de la Direction de la Réglementation, de l'Inspection et du Contrôle des Établissements Hôtelières, des Bars et des Activités Touristiques (DRICEHB) ont parcouru les trois communes de la préfecture de la Kozah pour évaluer le niveau de préparation des infrastructures d'accueil. Au total, 103 hôtels et auberges ont été inspectés afin de vé-

ifier les conditions d'exploitation, le respect des normes d'hygiène et de sécurité, la qualité des prestations ainsi que la conformité à la réglementation en vigueur. Au-delà de leur caractère réglementaire, ces inspections se sont inscrites dans une démarche d'accompagnement des professionnels. Les responsables des établissements ont reçu des conseils personnalisés et des recommandations adaptées aux réalités du terrain pour renforcer la qualité des services proposés avant l'arrivée des nombreux visiteurs nationaux et étrangers attendus pour les festivités. Les constats réalisés ont mis en évidence l'engagement des promoteurs à améliorer continuellement leurs prestations tout en identifiant plusieurs axes de progression qui feront l'objet d'un suivi technique du ministère. Cette dynamique s'est poursuivie le 4 juillet à l'Hôtel Kara avec l'organisation d'un important atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités ayant réuni plus de 300 participants. Promoteurs d'hôtels, responsables d'auberges,

restaurateurs, gestionnaires de bars, guides touristiques, opérateurs culturels et représentants des collectivités territoriales ont répondu présents à



cette rencontre consacrée à l'amélioration de l'accueil et de la qualité des services. Les différentes communications ont permis de renforcer les connaissances des participants sur les techniques d'ac-

cueil, les normes d'hygiène, la sécurité des visiteurs, la gestion des plaintes, la réglementation touristique, la relation avec la clientèle ainsi que la

chaque professionnel dans la valorisation de l'image du pays. « Le succès des Evala ne dépend pas uniquement des luttes traditionnelles. Il repose également sur la qualité de

promotion de la destination Kara. Les intervenants ont également insisté sur les valeurs de l'hospitalité togolaise et sur le rôle déterminant de

prêt, le représentant du ministère a rappelé que « Les Evala constituent une vitrine exceptionnelle pour le tourisme togolais. Chaque hôtel, chaque auberge, chaque restaurant et chaque acteur culturel est appelé à offrir un accueil irréprochable afin de promouvoir l'image de notre pays. » À travers cette opération d'envergure, le ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts confirme sa stratégie de professionnalisation du secteur touristique et culturel. En associant contrôle, accompagnement technique et renforcement des compétences, il entend faire des Evala 2026 un modèle d'organisation où la qualité des services, le professionnalisme des opérateurs et l'engagement collectif contribuent à positionner durablement la région de la Kara comme une destination touristique de référence et à offrir le meilleur visage du Togo aux vi-



siteurs venus découvrir l'une de ses plus grandes traditions culturelles.

l'accueil réservé aux visiteurs. Chaque acteur est un maillon essentiel de cette réussite collective », a souligné l'équipe de coordination. Dans le même es-

siteurs venus découvrir l'une de ses plus grandes traditions culturelles.

La rédaction

### Banque mondiale

## LE TOGO REJOINT LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

Le Togo franchit une étape majeure de son développement économique. Le 1er juillet 2026, la Banque mondiale a reclassé le pays parmi les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, mettant fin à son statut de pays à faible revenu. Sur les 218 économies évaluées cette année, le Togo est le seul à avoir accédé à cette nouvelle catégorie, une reconnaissance qui consacre plusieurs années de réformes économiques engagées sous l'impulsion du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Ce changement de statut repose sur une combinaison de facteurs. D'une part, le pays a enregistré une croissance économique robuste de 5,9 %, portée notamment par le dynamisme du secteur des services et les performances du port de Lomé, un rythme supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. D'autre part, les résultats du Recensement général de la population et de

l'habitat de 2022 ont révélé une population inférieure de 11,7 % aux estimations jusqu'à utilisées par la Banque mondiale, ce qui a mécaniquement relevé le revenu national brut par habitant. Au-delà de ces éléments statistiques, cette évolution traduit les effets d'une série de réformes structurelles engagées depuis plusieurs années. Les finances publiques ont été progressivement assainies avec une dette ramenée à environ 65 % du PIB, tandis que le Fonds monétaire international a validé plusieurs revues du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit, permettant au Togo d'être reclassé parmi les pays disposant d'une forte capacité d'endettement. La modernisation du cadre économique s'est également traduite par l'adoption d'une nouvelle loi sur la concurrence en avril 2026, la sécurisation de milliers d'hectares dans le cadre des réformes foncières, ainsi que par une progression

remarquable de l'inclusion financière, qui atteint 89,04 % de la population, plaçant le pays au deuxième rang de l'UEMOA. La création de l'École polytechnique de Lomé et l'exemption de visa pour les ressortissants africains viennent également renforcer l'attractivité du territoire. Ce nouveau statut constitue un signal positif pour les inves-



tisseurs internationaux. En rejoignant la catégorie des pays à revenu intermédiaire, le Togo améliore sa crédibilité financière, ce qui devrait contribuer à réduire le coût de ses futurs emprunts et à attirer davantage de capitaux privés. Le pays conserve par ailleurs son accès aux financements concessionnels de la Banque mondiale, tout en bénéficiant désormais de meilleures perspectives de mobilisation de ressources sur les marchés

financiers. Cette avancée ouvre cependant une nouvelle phase de défis. Les spécialistes rappellent que de nombreux pays connaissent un ralentissement durable après leur accession au statut de revenu intermédiaire. Conscient de cet enjeu, le Président du Conseil a réuni, en juin 2026 à Djamè, un séminaire gouvernemental destiné à définir les orientations stratégiques du pays pour la période 2026-2031 autour de trois priorités : protéger, rassembler et transformer. Il s'agit de renforcer la sécurité et la résilience nationale, d'élargir les bénéfices de la croissance à l'ensemble de la population grâce à une plus grande inclusion économique et sociale, et d'accélérer la transformation productive du pays à travers l'industrialisation, une agriculture à forte valeur ajoutée, le développement du tourisme et des énergies renouvelables. À l'horizon 2040, le gouvernement ambitionne de doubler le niveau de vie des populations

et de ramener le taux de pauvreté en dessous de 15 %, tout en poursuivant la consolidation des finances publiques avec un objectif de déficit budgétaire limité à 3 % du PIB dès 2027. Si ce reclassement ne crée pas immédiatement des emplois, il améliore durablement l'image du pays auprès des partenaires économiques et pourrait favoriser une accélération de la croissance grâce à des investissements plus importants et à un accès plus favorable au financement. Le reclassement de la Banque mondiale marque ainsi une reconnaissance des progrès accomplis par le Togo et des réformes conduites ces dernières années. Plus qu'une simple évolution statistique, il constitue une nouvelle étape dans la transformation économique du pays. La réussite de cette dynamique dépendra désormais de la poursuite des réformes et de leur capacité à produire des améliorations concrètes des conditions de vie des populations, afin que cette nouvelle position économique se traduise par un développement plus inclusif et durable pour tous les Togolais.

La rédaction

Le Messenger



***Des routes entretenues,  
c'est à cela que sert notre  
financement***

📍 Route Nationale N°1 (Agoè Cacaveli) 📍 Lomé-Togo BP: 8646

☎ Tél: (+228) 22 51 88 55 🌐 [www.safer.tg](http://www.safer.tg)

